

Les augmentations pour vous ...

Voici les mesures salariales proposées par la Direction à l'issue des NAO :

- **Une enveloppe d'augmentation individuelle de 3,2% (+0,4%) répartie entre :**
 - ⇒ **un plancher d'augmentation de 80 € « quasi général », soit 1,6 % de l'enveloppe**
 - ⇒ **et 1,6 % distribué en augmentations individuelles.** Ces mesures ne concerneront que les CDI à l'exception des nouveaux embauchés et promus.
- 0,5% de la masse salariale pour les promotions (environ une dizaine de promotions)

En complément, quelques mesures catégorielles répondant notamment à des propositions avancées par la CGT :

- 0,1% pour les rattrapages (limités à « quelques cas »)
- Revalorisation de 10€ (100 € au lieu de 90) de la prime d'intervention de nuit et week-end, ou en cas de déplacement sur site
- forfait mobilité durable accordé à partir de 50 jours de déplacement en vélo, au lieu de 70 (une dizaine de demandes en 2021)

La direction n'a pas pu obtenir un accord des organisations syndicales. En effet concernant la CGT nous sommes encore loin du compte:

- Le plancher de 80 euros correspond à l'inflation 2021 pour le plus bas salaire de CGG, **autant dire que la majorité d'entre nous verra son niveau de vie régresser.**
- Certains salariés pourront même en être exclus selon la décision du manager
- Aucune compensation des frais en télétravail, ni de prise en charge complémentaire des frais de trajets

Et pour nos cadres dirigeants ?

Pour S. Zurquiyah :

- ⇒ **8% d'augmentation de salaire fixe pour 2022¹, 680000 € soit + 40000 euros annuels**
- ⇒ **Bonus : 778 260€** au titre de 2021 (123% d'atteinte des objectifs), soit une rémunération totale de **1 458 260 € en 2022!** Elle n'avait perçu « que » **860 861 € en 2021** contre **1 681 940 € en 2020** et **1 512 729 € en 2019.**
- ⇒ Elle a reçu depuis 2018, **720 000 actions de « performance »** et **1,8 millions de stock-options** au prix de 0,91 à 2,15 € .

Pour les **cadres dirigeants** : En 2021, la moyenne des rémunérations (fixe + variable) de CGG SA (14 salariés dont 11 directeurs) a été de **385000 euros², +26% en moyenne par rapport à 2020.**

¹ Document universel d'enregistrement CGG 2021 sur le site www.cgg.com

² Document universel d'enregistrement CGG 2021, Masse salariale CGG SA 5,5M€, Effectif 14 salariés

Et la suite ?

- L'inflation continue de s'accroître : **+3,6% sur un an en février, + 4,1% depuis janvier 2020**, avec la répercussion de l'augmentation des prix de l'énergie et des céréales, alimentée par la spéculation boursière sur les cours mondiaux.
- Les inégalités salariales, notamment du fait du bonus, vont s'accroître, compte tenu du niveau très élevé des bonus 2021 pour le top management notamment. Les femmes sont pénalisées par des taux cibles de bonus plus faibles en moyenne.

Les revendications CGT restent donc un objectif justifié et réaliste

- ⇒ un plancher mensuel de 200 euros mensuel et 4% d'augmentation générale (plafonné à 320 euros).
- ⇒ Un taux cible de bonus minimum de 10%

Le 8 mars, plusieurs dizaines de salarié.es se sont mobilisé.es, par la grève et lors des AG en ligne.

Si les NAO sont officiellement terminées, nous pouvons continuer à nous mobiliser pour obtenir des mesures complémentaires.



**Venez en discuter lors d'une
prochaine AG d'information
en visio le Mardi 29 mars 2022 à 13H30**

Connectez vous avec le QR code ci contre, ou lien à retrouver sur notre site :
<https://sngg.reference-syndicale.fr>

